



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale de la ville qu'une **séance extraordinaire se tiendra le MARDI 7 DÉCEMBRE 2021 à 18 h 30.**

Les délibérations ainsi que la période de questions lors de cette séance porteront uniquement sur les points suivants:

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2022
4. Programme triennal d'immobilisations 2022 – 2023 - 2024
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Scotstown, ce 4 novembre 2021

Monique Polard
Directrice générale et secrétaire-trésorière